

R É S O L U T I O N
2024-006

AUTORISATION DE DÉPENSES

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec administre provisoirement la Municipalité de la Côte-Nord-du-Golf-du-Saint-Laurent depuis le 25 novembre 2024, suivant la *Loi concernant la municipalité de la Côte Nord du golfe Saint-Laurent (11-12 ÉL. II, C. 97)* et ses amendements;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 26 novembre 2024, le Président de la Commission municipale a désigné madame Sylvie Piérard, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER les dépenses suivantes :

- Arpo Groupe-Conseil (ARPO50) au montant de 20 117,32 \$ pour des services scientifiques et de génie pour la distribution de l'eau à Kegaska. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41303 411.
- Tourisme Côte-Nord (ATRD50) au montant de 597,87 \$ pour des produits de tourisme. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 62100 345.
- Auberge Brion (AUBE50) au montant de 264,72 \$ pour des frais de déplacement. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 310.
- Stacey Belvin (BELV70) au montant de 120 \$ pour location de véhicule voirie. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 515.
- Brassard Buro (BURE50) au montant de 1 631,09 \$ pour des pièces et accessoires pour la distribution de l'eau à Harrington Harbour. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 649.
- CIMI inc. (CIMI50) au montant de 8 259,10 \$ pour des pièces pour l'entretien et la réparation des véhicules voirie. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 525.
- CMR Sales (CMRS50) au montant de 2 335,40 \$ pour des petits outils, pour des pièces pour l'entretien des trottoirs à bois à Harrington Harbour, et pour des pièces et accessoires pour la distribution de l'eau. Ces dépenses seront imputées aux

postes budgétaires 02 32000 643 (270.19 \$), 02 32000 521 (1 032.75 \$), et 02 41300 649 (1 032.46 \$).

- Côte-Nord Sanitation (COTE50) au montant de 820,28 \$ pour des produits chimiques. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41200 635.
- Depanneur Bellecourt (DEPA50) au montant de 602,67 \$ pour des articles de nettoyage, des pièces pour l'entretien des véhicules voirie, d'essence, et pour des pièces et accessoires pour la distribution de l'eau. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 13000 660 (8.48 \$), 02 32000 525 (178.61 \$), 02 32000 631 (142.18 \$), et 02 41300 649 (273.40 \$).
- Desjardins Sécurité Financière (DESJ25) au montant de 8 327,23 \$ pour l'assurance collective. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 281.
- Le Code Ducharme (EDIT50) au montant de 374,06 \$. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 341.
- Environex (ENVI50) au montant de 4 252,99 \$ pour des analyses de l'eau. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41200 411.
- MCN (John Evans) (EVAN 33) au montant de 936 \$ pour l'entretien et réparation des réseaux pour la distribution de l'eau. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 521.
- Ferblanterie Côte-Nord inc. (FERB25) au montant de 17 101,38 \$ pour des pièces et accessoires pour la distribution de l'eau. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 649.
- Green Repair (GREE50) au montant de 1 077,19 \$ pour des articles de nettoyage et pour l'essence. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 13000 660 (286.99 \$) et 02 32000 631 (790.20 \$).
- Susie Green (GREE85) au montant de 75,00 \$ pour des frais de déplacement. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 310.
- Clayton Harding (HARD33) au montant de 265,13 \$ pour location de véhicule pour le mois de décembre et pour remboursement des pièces et accessoires pour la distribution de l'eau. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 32000 515 (175.00 \$) et 02 41300 649 (90.13 \$).
- Harrington Harbour Sports Committee (HARR75) au montant de 3 000 \$ pour remplacement des matériaux pour la distribution de l'eau. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 649.
- Hydro Québec (HYDR40) au montant de 208.87 \$ pour l'électricité pour la caserne d'incendie à Kegaska. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 22000 681.
- Imprimerie B & E (IMPR25) au montant de 70 950,15 \$ pour des pancartes pour cinq villages pour un projet de tourisme. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 62100 345.
- Informatique Côte-Nord inc. (INFO50) au montant de 29 087,17 \$ pour le contrat d'informatique et pour des fournitures de bureau. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 13000 414 (28 106.89 \$) et 02 13000 670 (980.28 \$).

- Jones Électrique (JONE12) au montant de 19 126,09 \$ pour l'installation d'un inverseur à l'usine d'eau à Tête-à-la-Baleine. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 649.
- Lumen (LUME50) au montant de 2 245,75 \$ pour des pièces et accessoires pour la distribution de l'eau. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 649.
- Magasin du Portage (MAGA25) au montant de 2 251,47 \$ pour des pièces et accessoires pour le projet protection contre l'incendie, pour l'entretien du bâtiment municipal, pour des pièces pour l'entretien des véhicules voirie, pour l'essence, et pour des petits outils. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 22000 522 (549,75 \$), 02 32000 522 (298,43 \$), 02 32000 525 (495,35 \$), 02 32000 631 (690,43 \$), et 02 32000 643 (217,51 \$).
- Mallette (MALL25) au montant de 1 653,37 \$ pour des services de consultation. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 416.
- Mallette (MALL50) au montant de 40 501,83 \$ pour des services de consultation. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 416.
- Marc Brouillette avocat inc. au montant de 3 141,58 \$ pour des services juridiques. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 19000 412.
- Matrec au montant de 1 617,31 \$ pour transport et collecte de recyclage. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45120 446.
- Ministre des Finances au montant de 151 767 \$ pour achat de gravier. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 621.
- Florent Monger (MONG09) au montant de 300 \$ pour entretien et réparation des véhicules voirie. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 525.
- Camil Monger enr. (MONG14) au montant de 1 167 \$ pour transport du sable. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 521.
- Donald Morency Construction (MORE33) au montant de 78 872,85 \$ pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers à Kegaska. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 22000 522.
- Donald Morency Construction (MORE33) au montant de 22 995 \$ pour le premier paiement du contrat de déneigement pour Kegaska. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 33000 443.
- MRC du Golfe du Saint-Laurent (MRCG50) au montant de 40 614,70 \$ pour des frais de services informatiques, pour l'évaluation foncière et pour la quote-part. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 13000 414 (1 276,20 \$), 02 15000 417 (29 321,86 \$), et 02 19000 951 (10 016,64 \$).
- Lévis Nadeau (NADE30) au montant de 350 \$ pour inspection mécanique. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 525.
- Nettoyage et maintenance Lévesque inc. (NMLI50) au montant de 2 816,89 \$ pour location d'un conteneur à rebuts et pour transport au dépotoir. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45120 446.
- Numerik (NUME50) au montant de 167,17 \$ pour les services d'un photocopieur. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 670.

- Orizon Mobile (ORIZ50) au montant de 235,27 \$ pour d'achat d'un téléphone cellulaire. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 331.
- Parking Boxx Corp. (PARK50) au montant de 840 \$ pour des frais de stationnement à Kegaska. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 62100 345.
- PG Solutions inc. (PGSI50) au montant de 9 262,38 \$ pour le contrat d'entretien et soutien des applications comptables. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 414.
- Pompes Côte-Nord inc. (POMP50) au montant de 8 297,07 \$ pour des pièces et accessoires pour la distribution de l'eau. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 649.
- Benoit Vigneault 2017 ltée (QUIN50) au montant de 172,32 \$ pour des pièces et accessoires pour la distribution de l'eau. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 649.
- Larry Ransom Excavation (RANS48) au montant de 1 850 \$ pour travaux de drainage. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 521.
- Relais Nordik inc. (RELA50) au montant de 2 748,54 \$ pour le transport des pièces et accessoires pour le poste incendie, pour le transport des pièces pour l'entretien du garage municipal, pour le transport des pièces pour entretien et réparation des véhicules voirie, pour transport d'oxygène et acétylène, pour le transport de calcium, pour le transport des pièces et accessoires pour la distribution de l'eau, et pour le transport de produits de recyclage. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 22000 649 (28,94 \$), 02 32000 522 (57,88 \$), 02 32000 525 (117,20 \$), 02 32000 635 (58,32 \$), 02 33000 622 (144,89 \$), 02 41300 649 (162,38 \$) et 02 45120 521 (2 178,93 \$).
- Jim's Garage Ltd. (ROBE25) au montant de 479,32 \$ pour des pièces et accessoires pour entretien et réparation des véhicules voirie. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 525.
- Cody Rowsell (ROWS05) au montant de 80,00 \$ pour des services de mécanicien. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 525.
- Société Historique Mécatina (SOC15) au montant de 8 500 \$ pour des contributions financières pour le projet de restauration de la chapelle de l'île Providence et pour le projet de passerelles. Ces dépenses seront imputées au poste budgétaire 02 70190 951.
- Les Solutions IDC inc. (SOLU60) au montant de 1 707,38 \$ pour le projet de prolongement du réseau d'eau potable à Chevery. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41301 411.
- Bernice Strickland (STRI28) au montant de 931,32 \$ pour remboursement des fournitures de bureau pour le comité local de Kegaska et pour remboursement des articles pour des travaux municipaux à Kegaska. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 11000 670 (90,83 \$) et 02 32000 643 (840,49 \$).
- Clayton Strickland (STRI40) au montant de 10 054,57 \$ pour des travaux pour l'érosion des berges et pour travaux avec les systèmes de drainage à Chevery. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 32000 521 (3 638.96 \$) et 02 23000 622 (6 415.61 \$).

- Camille Stubbert (STUB50) au montant de 1 092 \$ pour travaux sur les routes municipales à La Romaine. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 32000 521.
- FQM (UMRC50) au montant de 4 366,83 \$ pour des frais d'adhésion et pour des services de consultation. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 13000 494 (1 273,28 \$) et 02 13000 416 (3 093,55 \$).
- FQM Assurance (UMRC50) au montant de 570,07 \$ pour l'assurance du bâtiment de recyclage à Harrington Harbour. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45120 421.
- Veolia Water Technologies Canada Inc. (VEOL50) au montant de 2 786,34 \$ pour des pièces et accessoires pour la distribution de l'eau. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 41300 649.
- CNESST (CSST50) au montant de 165,01 \$ pour des cotisations pour l'année 2023. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 252.
- Danielle Collard (COLL40) au montant de 467 \$ pour le contrat de ménage pour le mois de décembre et pour prendre des tests de l'eau potable à La Romaine. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 13000 522 (300 \$) et 02 41200 140 (167 \$).
- Gisèle Guillemette (GUIL30) au montant de 1 000 \$ pour le contrat d'ordures à La Romaine pour le mois de décembre. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45110 446.
- Noella Guillemette (GUIL43) au montant de 300 \$ pour le contrat de ménage à La Romaine pour le mois de décembre. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 13000 522.
- Renaud Guillemette (GUIL46) au montant de 700 \$ pour le contrat d'aqueduc à La Romaine pour le mois de décembre. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 4120 140.
- Derek Robidoux (ROBI25) au montant de 850 \$ pour location d'un véhicule pour le mois de décembre. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45110 515.
- Yesper Rowsell (ROWS48) au montant de 3 275 \$ pour le contrat d'ordures pour le mois de décembre pour Harrington Harbour. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 45110 446.

- Desjardins VISA (DESJ50) au montant de 12 545,51 \$ pour des frais de téléphone pour les comités locaux, pour des fournitures de bureau pour des comités locaux, pour des frais de poste pour l'administration, pour des frais de téléphone pour l'administration, pour des fournitures de bureau pour l'administration, pour des pièces pour l'entretien et réparation des véhicules voirie, pour des petits outils, pour des produits d'essence, pour des frais de transport pour des analyses de l'eau, pour des pièces et accessoires pour la distribution de l'eau, et pour l'entretien de dépotoir enfouissement, et pour les projets de tourisme. Ces dépenses seront imputées aux postes budgétaires 02 11000 331(329,48 \$), 02 11000 670 (27,87 \$), 02 13000 321 (100,38 \$), 02 13000 331 (496,52 \$), 02 13000 670 (29,88 \$), 02 32000 525 (4 260,86 \$), 02 32000 643 (94,98 \$), 02 32000 631 (14,49 \$), 02 41200 411 (172,46 \$), 02 41300 649 (1 862,37 \$), 02 45120 521 (4 936,56 \$), et 02 62100 345 (219,66 \$).

Sylvie Piérard

Membre

Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président